



Le Rochvillois



Avril 2019



**Gagnante du tirage dans le cadre de la
semaine de la persévérance scolaire:
Milaydee Heins
2e année**

Avis public	Page 2
Résumé des séances du conseil	Page 2
Remerciements Madame Denise Langelier	Page 10
Médiathèque Élise-Courville	Page 11
FADOQ	Page 12
Horaire de la semaine Sainte	Page 13
Loisirs	Page 14
Maison des jeunes	Page 17
Faucon vous en parle !	Page 18
Comité village fleuri	Page 19
Souper homards invitation des pompiers	Page 20
Messages	Page 21
Bassin versant	Page 25
Jeunes en santé	Page 26
Nos annonceurs	Page 28

AVIS D'ENTRÉE EN VIGUEUR

La soussignée donne avis public qu'à la séance ordinaire du 4 février 2019, le Conseil municipal a adopté la résolution suivante concernant une demande d'autorisation d'un projet particulier de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble (PPCMOI) :

RÉSOLUTION NUMÉRO 2019-02-063 autorisant la délivrance d'un permis de construction permettant l'insertion d'une résidence unifamiliale en zone agricole sur le lot 2 709 360, sis sur le rang Salvail Nord, conditionnel à ce que le permis de construction soit obtenu au plus tard 2 ans après l'autorisation de la Commission de la Protection du Territoire et des activités Agricoles du Québec.

Cette résolution est entrée en vigueur le 28 février 2019, date de l'émission du certificat de conformité de la MRC des Maskoutains, et toute personne intéressée peut la consulter au bureau municipal au 940, rue du Centre.

Saint-Jude, le 20 mars 2019

Nancy Carvalho
Directrice générale et secrétaire-trésorière



**EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU CONSEIL
DU 31 janvier 2019 à 19h30, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.**

**SERVICE INCENDIE – RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DU
NORD DES MASKOUTAINS - ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT D'UNE ENTENTE
INTERMUNICIPALE ET D'UN PLAN D'AIDE MUTUELLE POUR LA PROTECTION CONTRE
L'INCENDIE – RATIFICATION**

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté des Maskoutains, entré en vigueur le 15 février 2012, prévoit que les municipalités de son territoire s'obligent à adopter une entente relative à l'établissement des modalités d'entraide applicables face à des conditions dépassant la capacité d'intervention prévue à la force de frappe (objectif 3) ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et la Régie Intermunicipale de Protection Incendie du Nord des Maskoutains ayant un service de sécurité incendie faisant partie de l'entente désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du *Code municipal* pour conclure une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre les incendies ;

CONSIDÉRANT QUE pour intervenir efficacement sur le territoire des municipalités faisant partie de la MRC des Maskoutains, les services de sécurité incendie doivent faire appel à d'autres organisations limitrophes afin de compléter leur force de frappe ou de combler leurs besoins en approvisionnement en eau requise en conformité des différents niveaux de risques et respectant les objectifs 2.1 à 2.7, 2.18 et 2.19 du schéma de couverture de risques ;

CONSIDÉRANT les documents présentés aux membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU :

DE RATIFIER les termes de l'*Entente relative à l'établissement d'une entente intermunicipale et d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre l'incendie* (entraide) entre la municipalité de Saint-Jude et la Régie Intermunicipale de Protection Incendie du Nord des Maskoutains jointe en annexe A.

D'AUTORISER le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, ou en son absence la mairesse suppléante, madame Annick Corbeil et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Nancy Carvalho ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe, madame Dominique Plouffe, à signer cette entente pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE INCENDIE – RÉGIE INTERMUNICIPALE DE PROTECTION INCENDIE DU NORD DES MASKOUTAINS - ENTENTE RELATIVE À L'ÉTABLISSEMENT DES MODALITÉS DE RÉPONSE AUTOMATIQUE MULTICASERNE – RATIFICATION

CONSIDÉRANT QUE le schéma de couverture de risques en sécurité incendie de la Municipalité régionale de comté (MRC) des Maskoutains, entré en vigueur le 15 février 2012, prévoit que les municipalités de son territoire s'obligent à adopter une entente relative à l'établissement des modalités de réponse multicaserne applicables pour atteindre la force de frappe prévue (objectif 3) ;

CONSIDÉRANT QUE les municipalités et la Régie Intermunicipale de Protection Incendie du Nord des Maskoutains ayant un service de sécurité incendie faisant partie de l'entente désirent se prévaloir des articles 569 et suivants du *Code municipal* pour conclure une entente relative à l'établissement d'un plan d'aide mutuelle pour la protection contre les incendies ;

CONSIDÉRANT QUE, pour intervenir efficacement sur le territoire des municipalités faisant partie de la MRC des Maskoutains, les services de sécurité incendie doivent faire appel à d'autres organisations limitrophes afin de compléter leur force de frappe ou de combler leurs besoins en approvisionnement en eau requise en conformité des différents niveaux de risques et respectant les objectifs 2.2 à 2.7, 2.18 et 2.19 du schéma de couverture de risques ;

CONSIDÉRANT les documents présentés aux membres du conseil ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU :

DE RATIFIER les termes de l'*Entente relative à l'établissement des modalités de réponse automatique multicaserne* entre la municipalité de Saint-Jude et la Régie Intermunicipale de Protection Incendie du Nord des Maskoutains jointe en annexe B.

D'AUTORISER le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, ou en son absence la mairesse suppléante, madame Annick Corbeil et la directrice générale et secrétaire-trésorière, madame Nancy Carvalho ou en son absence la secrétaire-trésorière adjointe, madame Dominique Plouffe, à signer cette entente pour et au nom de la municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS



EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL DU
4 février 2019 à 20h00, au Centre communautaire, sis au 930 rue du Centre à Saint-Jude.

ADOPTION DES COMPTES À PAYER

CONSIDÉRANT QUE le conseil a pris connaissance de la liste des comptes du mois de avec les faits saillants suivants:

<i>SOMMAIRE JANVIER</i>	
salaires nets	16 884.24 \$
comptes du mois déjà payés	179 771.81 \$
comptes du mois à payer	112 319.87 \$
<i>SOUS-TOTAL</i>	308 975.92 \$

Appels des pompiers :

06-01-2019	302, Route 239	Désincarcération	Saint-Marcel-de-Richelieu
11-01-2019	Face au 433, 5e rang	Feu de motoneige	Saint-Bernard
13-01-2019	923, 6e rang	Feu bac brun	Saint-Jude
28-01-2019	1854, Salvail nord	Incendie de résidence	Saint-Jude

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

IL EST RÉSOLU:

DE PRENDRE ACTE du certificat de la disponibilité des fonds tel que reproduit ci-après;

PROCÈS-VERBAL

D'ADOPTER et D'AUTORISER le paiement des comptes tel que soumis;

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

DÉPÔT DU RÔLE DE PERCEPTION POUR L'ANNÉE FINANCIÈRE 2019

La directrice générale et secrétaire-trésorière dépose le sommaire du rôle de perception pour l'exercice financier 2019 :

Évaluation imposable	254 824 700.00\$
Taxe foncière générale	1 070 263.74\$
Taxe égout pluvial et rues	68 803.10\$
Taxe d'eau	76 580.00\$
Compteurs d'eau	131 173.60\$
Taxe ordures	74 459.00\$
- Taxe résidus domestiques	
- Taxe collecte sélective	
- Taxe collecte matières organiques	
Vidange des installations septiques	28 264.00\$
Taxe pour égout sanitaire	39 312.00\$
Taxe pour traitement des eaux usées	<u>40 560.00\$</u>

Total : 1 531 482.42\$

Crédit à recevoir du MAPAQ : (539 658.96\$)

Grand total : 991 823.46\$

ASSURANCES AUTOMOBILES ET AUTRES PROTECTIONS – PROPOSITIONS

CONSIDÉRANT la facture numéro 11377 en date du 14 janvier 2019 de ULTIMA ASSURANCES concernant un avenant pour l'augmentation de la prime automobile (ajout d'une remorque fermée et d'un véhicule tout-terrain) ainsi que l'augmentation de la prime en responsabilité civile (parc de planches à roulettes) ;

CONSIDÉRANT QUE l'assureur propose l'avenant 43C pour la remorque fermée et le véhicule tout-terrain et que cet avenant permet qu'en cas de perte totale l'indemnité versée représente le coût d'achat à l'origine et non une indemnité de valeur à neuf sur les équipements ;

CONSIDÉRANT le coût de la prime de cet avenant, soit 250\$ par équipement, par année ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'ACCEPTER l'avenant 43C pour la remorque fermée et le véhicule tout-terrain ;

D'AUTORISER le paiement de la facture de *ULTIMA ASSURANCES* au montant de 3 286.00\$, taxes incluses.

DE REFUSER les propositions supplémentaires telles qu'apparaissant dans le courriel daté du 11 janvier 2019 de Chapdelaine assurances.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CENTRE COMMUNAUTAIRE – RÉNOVATIONS INTÉRIEURES – CONSTRUCTIONS LUC LOISELLE - RÉCEPTION PROVISOIRE – LIBÉRATION PARTIELLE DE LA RETENUE

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2018-09-245 la Municipalité de Saint-Jude a octroyé le mandat du réaménagement intérieur du Centre communautaire à l'entreprise Les Constructions Loiselles inc., le tout conformément au règlement de gestion contractuelle;

CONSIDÉRANT QU'une visite du site des travaux a eu lieu le 5 décembre 2018 en présence de M. Maxime René-Massé, architecte, et Mme Sylvie Beauregard, chargée de projet ;

CONSIDÉRANT QU'une liste de déficiences a été adressée à l'entrepreneur suite à cette visite et que les correctifs demandés ont été apportés;

CONSIDÉRANT la demande de paiement numéro 2 relative à la libération partielle de la retenue ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,
IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le paiement de 50% la facture numéro 2259, soit un montant de 2 826.77\$, taxes en sus, à Les Constructions Loisselle inc. en s'appropriant les fonds nécessaires au surplus accumulé non-affecté ;
DE PROCÉDER à la réception provisoire des travaux réaménagement intérieur du Centre communautaire, et ce, lorsque tous les documents requis seront reçus par la directrice générale.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

CENTRE COMMUNAUTAIRE – RÉNOVATIONS - HONORAIRES PROFESSIONNELS - AUTORISATION DE PAIEMENT

CONSIDÉRANT QUE par sa résolution numéro 2018-06-180 la Municipalité de Saint-Jude a mandaté la firme Justin Viens, architecte, pour réaliser les plans et devis ainsi que la surveillance des travaux pour le projet de modifications au centre communautaire;

CONSIDÉRANT les factures numéro 2794, et 2795 présentées par M. Justin Viens, architecte ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER la directrice générale à payer les factures numéro 2794 et 2795 pour un montant total de 1 375.00\$, taxes en sus, en s'appropriant les fonds nécessaires au surplus accumulé non-affecté.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

SERVICE INCENDIE - INSPECTION SUR DES ÉQUIPEMENTS INCENDIE – MANDAT

CONSIDÉRANT QUE, en vertu du schéma de risque incendie, la municipalité s'est engagée à faire des essais sur ses équipements, et ce, d'une façon régulière prescrite par les codes en vigueur;

CONSIDÉRANT l'offre de services de la compagnie Aréo-Feu Ltée en date du 4 février 2019;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER la compagnie *Aréo-Feu Ltée* pour l'inspection de 12 appareils respiratoires pour un montant de 810.00\$, taxes en sus.

Cette dépense est attribuée au poste budgétaire 02 22000 453 «tests appareils».

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

RÈGLEMENT SUR LES PROCÉDURES D'ALERTE ET DE MOBILISATION ET LES MOYENS DE SECOURS MINIMAUX POUR PROTÉGER LA SÉCURITÉ DES PERSONNES ET DES BIENS EN CAS DE SINISTRE – ACHAT CONJOINT D'UN LOGICIEL

CONSIDÉRANT l'adoption du Règlement sur les procédures d'alerte et de mobilisation et les moyens de secours minimaux pour protéger la sécurité des personnes et des biens en cas de sinistre par le ministère de la Sécurité publique (ci-après MSP);

CONSIDÉRANT que les municipalités de La Présentation, Saint-Dominique, Saint-Louis, Saint-Simon et Saint-Marcel-de-Richelieu ont manifesté le désir de se procurer le logiciel ECHO MMS d'Idside conjointement avec la municipalité de Saint-Jude;

CONSIDÉRANT que ce logiciel permettra de répondre aux normes des procédures d'alerte du règlement du MSP;

CONSIDÉRANT que le logiciel permettra également de corriger plusieurs lacunes suite au rapport d'analyse et de recommandations du MSP;

CONSIDÉRANT que la municipalité obtiendra une subvention de 12 000\$ dans le cadre du programme en sécurité civile;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Maxim Bousquet,

Appuyée par M. le conseiller Francis Grégoire,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil autorise l'achat conjoint du logiciel ECHO MMS d'Idside conformément au contrat de services transmis le 30 janvier 2019;

❁ PROCÈS-VERBAL ❁

D'AUTORISER la directrice générale à signer le contrat de service pour et au compte de la municipalité de Saint-Jude. Cet achat est conditionnel à l'obtention du soutien financier de 12 000\$ dans le cadre du programme d'aide pour la préparation aux sinistres.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

BALAYAGE DE RUE – RENOUELEMENT DU CONTRAT

CONSIDÉRANT QUE le mandat du balayage de rues était confié à la firme *Les*

Entreprises Myrroy inc. pour la saison 2018;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil se disent satisfaits du travail de la firme ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE MAINTENIR les services de *Les Entreprises Myrroy inc.* concernant le balayage des rues sur une base horaire de 120\$, taxes en sus., pour la saison 2019.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE – ABAT-POUSSIÈRE - CONTRAT

CONSIDÉRANT la soumission de *Multi-Routes inc.* pour la fourniture et l'épandage d'abat-poussière pour l'année 2019 dans son offre du 6 novembre 2018 ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

DE MANDATER l'entreprise Multi Routes selon les conditions énoncées à la soumission du 6 novembre 2019, soit environ 20 200 litres au coût de 0.299\$/litre pour le chlorure de magnésium 30% liquide épandu.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

GRATTE POUR CHEMINS – TARIFICATION

CONSIDÉRANT QUE la municipalité a fait l'acquisition d'une gratte pour l'entretien des routes non-pavées ;

CONSIDÉRANT QUE les membres du conseil ont à cœur de travailler en étroite collaboration avec les diverses municipalités voisines ;

CONSIDÉRANT QUE la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville a fait part de son intérêt face à la possibilité de louer ladite gratte ;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,

Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,

IL EST RÉSOLU:

D'AUTORISER le prêt de la gratte à la municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville selon les termes suivants :

- L'emprunteur est responsable de l'état de l'équipement durant la période du prêt. Tout équipement abîmé ou perdu devra être remboursé ou remplacé par ce dernier;
- La Municipalité de Saint-Jude se réserve le droit d'utiliser en priorité tout équipement aux fins de travaux sous sa responsabilité entière ou partagée;
- La Municipalité de Saint-Jude pourra exiger de l'emprunteur une preuve d'assurance responsabilité civile et matérielle couvrant l'équipement prêté;
- L'emprunteur participera au coût de l'entretien de la gratte ;
- Le tarif est établi à 250.00\$ par jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

VOIRIE – SYSTÈME DE COMMUNICATION RADIO MOBILE

CONSIDÉRANT que l'inspecteur municipal travaille seul et parfois en dehors des heures normales du bureau municipal ;

PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT que l'achat d'un système de communication radio mobile permettrait à l'inspecteur de rester en communication avec une personne en tout temps et sur tout le territoire ;
CONSIDÉRANT qu'un tel système de communication pourrait se révéler utile pour maintenir la communication entre les différents intervenants en cas de situation d'urgence ;
CONSIDÉRANT la résolution 2019.01.12 de la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville à l'effet de proposer un partage de réseau et de frais d'utilisation considérant que leur inspecteur municipal est dans la même situation que celui de Saint-Jude ;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,
IL EST RÉSOLU:

D'ACQUÉRIR un appareil radio et deux chargeurs, soit un mural et un pour le véhicule, pour une somme de 644 \$ plus les taxes applicables selon la soumission numéro 2548 de l'entreprise *Les Télé systèmes du Québec*
DE DEMANDER à la Municipalité de Saint-Bernard-de-Michaudville d'ajouter au même réseau l'appareil acheté par la Municipalité.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

PPCMOI - INSERTION RÉSIDENIELLE SUR LE LOT 2 709 360 – ADOPTION DE LA RÉOLUTION

CONSIDÉRANT QUE le conseil a autorisé une demande de PPCMOI relative au lot 2 709 360, sis sur le rang Salvail Nord à St-Jude par la résolution numéro 2018-09-248 adoptée le 14 septembre 2018 ;
CONSIDÉRANT QUE cette résolution faisait droit à une demande d'insertion résidentielle en milieu agricole du propriétaire du lot 2 709 360, sis sur le rang Salvail Nord, à Saint-Jude;
CONSIDÉRANT QUE le terrain est vacant et qu'il est situé dans la zone 509, aire d'affectation agricole;
CONSIDÉRANT QUE la superficie de 1 724.7 m² du terrain limite la viabilité et la rentabilité du lot à des fins agricoles;
CONSIDÉRANT QUE le projet particulier consiste en la construction d'une habitation unifamiliale isolée;
CONSIDÉRANT QUE le lot respecte les normes minimales de lotissement de la réglementation municipale et qu'il était subdivisé et vacant au 29 mars 2010;
CONSIDÉRANT que le terrain est borné à l'arrière, sur la droite et sur la gauche par une terre en culture et fait front sur le rang Salvail Nord;
CONSIDÉRANT QUE le projet particulier respecte les objectifs du plan d'urbanisme liés aux projets d'insertion résidentielle en milieu agricole;
CONSIDÉRANT QUE l'implantation d'une résidence n'entraînera pas de contraintes additionnelles au maintien et au développement des exploitations agricoles avoisinantes;
CONSIDÉRANT QUE le projet respecte tous les objectifs et critères du règlement 470-2010 sur les projets particuliers de construction, de modification ou d'occupation d'un immeuble;
CONSIDÉRANT QUE la nouvelle construction serait implantée à l'extérieur de la zone à risque de glissements de terrain et que ce lot représente un des rares endroits sur le rang Salvail Nord où une nouvelle construction est permise conformément aux dispositions du règlement numéro 434-25-2018, modifiant le règlement de zonage numéro 434-2006 concernant les normes applicables dans les zones potentiellement exposées aux glissements de terrain;
CONSIDÉRANT QUE le lot 2 709 360 est desservi par le service d'aqueduc municipal depuis 1980 conformément au règlement numéro 8 de la Régie d'aqueduc Richelieu Centre ;
CONSIDÉRANT QUE le projet ne contrevient pas à d'autres articles du règlement de zonage de la municipalité
CONSIDÉRANT la recommandation formulée par le comité consultatif d'urbanisme de la municipalité de Saint-Jude lors de sa réunion du 3 août 2018 à l'effet de recommander l'autorisation de la demande de PPCMOI ;
CONSIDÉRANT QU'un premier projet de résolution a été adopté lors de la séance du 14 septembre 2018;
CONSIDÉRANT QU'une assemblée de consultation publique sur ce projet particulier s'est tenue le 14 janvier 2019 à 19h45 ;
CONSIDÉRANT QUE le deuxième projet de résolution a été adopté lors de la séance du 14 janvier 2019 ;
CONSIDÉRANT QU'aucune demande de participation à un référendum n'a été adressée à la directrice générale suite à l'affichage d'un avis public à cet effet ;
EN CONSÉQUENCE,
Sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,
Appuyée par M. le conseiller Maxim Bousquet,
IL EST RÉSOLU:

QUE le Conseil municipal de Saint-Jude adopte la résolution conformément au règlement no 470-2010, visant la délivrance d'un permis de construction permettant l'insertion d'une résidence unifamiliale en zone agricole sur le lot 2 709 360, sis sur le rang Salvail Nord, conditionnel à ce que le permis de construction soit obtenu au plus tard 2 ans après l'autorisation de la Commission de la Protection du Territoire et des activités Agricoles du Québec.

D'AUTORISER l'insertion d'une résidence sur ledit lot pour autant que soit respectée la réglementation municipale en vigueur. L'usage résidentiel sur le lot 2 709 360 sera confirmé sans que le zonage ne soit changé pour l'ensemble de la zone 509 concernée.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

LES ÉLEVAGES ARCHAMBAULT INC. - ADOPTION DU RAPPORT SUR LA CONSULTATION PUBLIQUE RELATIVE AU PROJET D'IMPLANTATION D'UN NOUVEAU LIEU D'ÉLEVAGE PORCIN

CONSIDÉRANT QUE monsieur Pierre-Luc Archambault de la ferme « Les élevages Archambault inc. » a présenté, au cours du mois de février 2018, une demande de permis en vue de l'implantation d'un projet d'élevage porcin sur le lot numéro 2 708 174 du cadastre du Québec, situé au 790 6^e rang, dans la municipalité de Saint-Jude;

CONSIDÉRANT QUE cette demande est soumise aux dispositions particulières aux élevages porcins prévues aux articles 165.4.1 et suivants de la *Loi sur l'aménagement et l'urbanisme*;

CONSIDÉRANT QUE le projet était conforme à la réglementation municipale;

CONSIDÉRANT QUE le 4 octobre 2018, le Ministère du Développement durable, de l'Environnement et de la Lutte contre les changements climatiques a émis un certificat d'autorisation à l'égard de l'implantation de ce nouveau lieu d'élevage porcin, et dont copie conforme a été reçue à la municipalité de Saint-Jude le 17 octobre 2018;

CONSIDÉRANT QUE les articles 165.4.3 à 165.4.17 L.A.U. exigeaient la tenue d'une consultation publique préalablement à la délivrance du permis requis;

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Saint-Jude a demandé à la MRC des Maskoutains, par sa résolution numéro 2018-11-318, adoptée le 5 novembre 2018, de tenir l'assemblée de consultation publique requise par la loi;

CONSIDÉRANT QUE la consultation publique a été tenue par la MRC des Maskoutains en date du 17 décembre 2018, tel que prévu par l'article 165.4.11 L.A.U.;

CONSIDÉRANT QUE la MRC des Maskoutains a adopté, en date du 16 janvier 2019, le rapport de la consultation publique tenue le 17 décembre 2018;

CONSIDÉRANT QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Jude doit, à la première séance ordinaire qui suit la réception de la copie du rapport de consultation publique, adopter une résolution motivée énumérant les conditions auxquelles le conseil entend, en vertu de l'article 165.4.13 L.A.U., assujettir le projet pour la délivrance du permis;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil a procédé à une analyse exhaustive du projet et des différents commentaires émis au cours de cette consultation publique ;

CONSIDÉRANT QUE le projet tel que soumis par M. Archambault prévoit déjà certaines mesures d'atténuation

CONSIDÉRANT QUE la municipalité peut imposer des conditions additionnelles pour l'implantation de ce bâtiment afin d'assurer la coexistence harmonieuse des élevages porcins et des utilisations non agricoles tout en favorisant le développement de ces élevages;

EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,

Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,

IL EST RÉSOLU:

QUE le conseil de la Municipalité de Saint-Jude exige l'installation d'une haie brise-odeur dans la continuité de celle déjà existante comme condition additionnelle pour la délivrance du permis requis par monsieur Pierre-Luc Archambault de la ferme « Les élevages Archambault inc. » en vue de l'implantation d'un projet d'élevage porcin sur le lot numéro 2 708 174 du cadastre du Québec, situé au 790 6^e rang, dans la municipalité de Saint-Jude;

QU'une copie du rapport de consultation adopté par la MRC des Maskoutains, accompagnée d'une copie vidimée de la présente résolution et d'un avis qui fait état de son droit de demander la conciliation conformément à l'article 165.4.14 L.A.U. soit transmis à monsieur Pierre-Luc Archambault et qu'il soit également disposé de ces documents conformément à la loi.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

MESSIEURS BENOIT LEMAY ET MICHEL LEMAY - MORCELLEMENT DU LOT 2 709 028 - DEMANDE D'APPUI AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ)

PROCÈS-VERBAL

CONSIDÉRANT QUE les demandeurs, Michel Lemay et Benoit Lemay, sont propriétaires du lot 3 334 490 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saint-Hyacinthe, d'une superficie totale approximative de 57,136 ha ;
CONSIDÉRANT QUE les demandeurs doivent accéder au lot 3 334 490 par la propriété voisine sur une partie du lot 2 709 028 en vertu d'ententes et servitudes avec sa propriétaire, Mme Céline Larocque ;
CONSIDÉRANT QUE les demandeurs désirent acquérir et remembrer à leur propriété agricole cette partie du lot 2 709 028 où la municipalité de Saint-Jude et eux-mêmes possèdent déjà des servitudes d'accès et autres ;
CONSIDÉRANT QU'il s'agit d'un morcellement à des fins agricoles qui maintiendra les usages existants dont ceux autorisés en faveur de la Municipalité en vertu de la décision CPTAQ no 334211 ;
CONSIDÉRANT QUE l'autorisation recherchée sera favorable au maintien, à la consolidation et au développement des activités agricoles des demandeurs ;
CONSIDÉRANT QUE, s'agissant d'un morcellement à des fins agricoles, le projet n'aura aucune conséquence négative pour le territoire et l'activité agricoles, notamment en matière de distances séparatrices relatives aux odeurs ;
CONSIDÉRANT QUE la spécificité de la demande rend toute recherche de site de moindre impact inappropriée ;
CONSIDÉRANT QUE la demande est conforme à la réglementation municipale et régionale ;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Marco Beaudry,
Appuyée par M. le conseiller Sylvain Lafrenaye,
IL EST RÉSOLU:

QUE le préambule fasse partie de la présente résolution ;
D'APPUYER la demande de Michel Lemay et Benoit Lemay et de recommander fortement à la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) d'autoriser en leur faveur, pour remembrement à leur propriété, le lotissement et l'aliénation d'une partie du lot 2 709 028 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Saint-Hyacinthe, d'une superficie totale approximative de 3 149 m², tel que localisé sur les plans accompagnant la demande ; notamment le plan de Jean-Yves Tremblay, arpenteur-géomètre, préparé le 5 septembre 2017 (dossier 17-192 (5-330) minute : 18299) joint à l'acte de servitude enregistré le 14 mars 2018 sous le numéro d'inscription 23 703 876.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

JOURNÉES DE LA PERSÉVÉRANCE SCOLAIRE - PROCLAMATION

CONSIDÉRANT que le taux de diplomation ou de qualification après sept ans des adolescents de la MRC des Maskoutains s'élève à 79,6 % chez les filles et 67,9 % chez les garçons ;
CONSIDÉRANT que selon l'Enquête québécoise sur le développement des enfants à la maternelle en 2012, la proportion des enfants vulnérables dans au moins un domaine est de 21,7 % ;
CONSIDÉRANT que les conséquences du décrochage scolaire sont lourdes sur les individus ;
CONSIDÉRANT que les répercussions du décrochage scolaire se font sentir dans notre société ;
CONSIDÉRANT qu'il est moins onéreux d'agir en prévention, entre 10 000 \$ et 20 000 \$ par décrocheur potentiel, plutôt que 120 000 \$ par décrocheur ;
CONSIDÉRANT que le décrochage scolaire est un problème intimement lié à la pauvreté et à celui de la pénurie de relève et de main-d'œuvre qualifiée ;
CONSIDÉRANT que la prévention du décrochage scolaire n'est pas une problématique concernant exclusivement le monde scolaire, mais bien un enjeu social dont il faut se préoccuper collectivement, et ce, dès la petite enfance jusqu'à l'obtention par le jeune d'un diplôme qualifiant pour l'emploi, peu importe l'ordre d'enseignement ;
CONSIDÉRANT que les journées de la persévérance scolaire sont organisées du 11 au 15 février 2019, lesquelles se veulent un temps fort dans l'année pour témoigner de la mobilisation régionale autour de la prévention de l'abandon scolaire et sont ponctuées d'une centaine d'activités dans les différentes communautés et écoles de la MRC des Maskoutains ;
CONSIDÉRANT que les *Journées de la persévérance scolaire* se tiendront à nouveau cette année simultanément dans toutes les régions du Québec et qu'un nombre important de municipalités appuieront elles aussi cet événement ;
EN CONSÉQUENCE, sur la proposition de M. le conseiller Francis Grégoire,
Appuyée par M. le conseiller Marco Beaudry,
IL EST RÉSOLU:

DE DÉCLARER les 11, 12, 13, 14 et 15 février 2019 comme étant les *Journées de la persévérance scolaire* sur notre territoire ; et
D'APPUYER la mission de l'ensemble des partenaires mobilisés autour de la lutte au décrochage afin de faire du territoire de la MRC une région persévérante qui valorise l'éducation comme un véritable levier de développement pour ses communautés ; et

PROCÈS-VERBAL

DE DEMANDER aux enfants qui le désirent de participer à un concours de dessin où les enfants pourront dessiner ce qu'ils aiment de l'école, ou ce qu'ils veulent faire plus tard. Le gagnant verra son dessin être publié dans le journal municipal du mois d'avril ;

D'ENVOYER un certificat d'encouragement aux élèves de l'école Aux Quatre-Vents, édifice Saint-Jude.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

Veillez prendre note que la version complète des procès-verbaux est accessible à tous sur le site internet de la municipalité au www.saintjude.qc.ca sous la rubrique Conseil municipal ou en version papier au bureau municipal, du lundi au vendredi de 8 h 00 à 12 h et de 13 h à 16 h 30.

La prochaine séance du conseil municipal aura lieu lundi 6 mai 2019 à 20h00, à la salle du Conseil située au 930, rue du Centre à Saint-Jude. Bienvenue à tous et à toutes!

Les bénévoles de la Médiathèque Élise Courville ainsi que tous ses lecteurs désirent remercier Mme Denise Langelier pour tout son travail au sein de l'équipe de bénévoles.

Merci pour toutes ces belles années à te côtoyer, pour ta disponibilité, tes connaissances, ton dévouement, ta bonne humeur et surtout ta générosité.

Nous te souhaitons une belle retraite de la bibliothèque et de belles lectures dans ta nouvelle demeure...



Christiane

Carmelle, Sylvie, Hélène,

France, Julie et Johanne



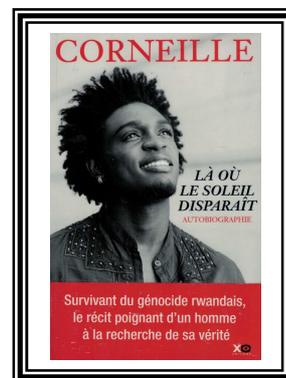


VISITEZ NOTRE CATALOGUE VIRTUEL
Voici l'adresse électronique pour le site de la
bibliothèque <http://bec.daphnis.opalsinfo.net>

***N'oubliez pas de nous faire découvrir à vos amis et familles et ainsi courez la chance de vous mériter un prix!!!
Renseignements à la bibliothèque.***

Nos auteurs québécois ou canadiens

- ***Sous l'arbre à palabres, mon grand-père disait...2.0*** (Boucar Diouf)
- ***Là où le soleil disparaît*** (Corneille)
- ***La petite rose de Halley*** (Robert Racine)
- ***Les chevaliers d'épées v.1*** (Anne Robillard)
- ***Un poignard dans un mouchoir de soie*** (Robert Lalonde)
- ***Le temps de le dire v.4*** (Michel Langlois)
- ***La marche des nuages v.3*** (Josée Ouimet)
- ***Histoires de femmes v.1*** (Louise Tremblay D'Essiambre)
- ***Récolter la tempête*** (Benoit Côté)
- ***La jeune fille au piano*** (Louise Lacoursière)



Et les autres titres disponibles...

- | | |
|---|--|
| <input type="checkbox"/> <i>Corruption</i> (Don Winslow) | <input type="checkbox"/> <i>L'outsider</i> (Stephen King) |
| <input type="checkbox"/> <i>Au rythme de ton souffle</i> (Nicholas Sparks) | <input type="checkbox"/> <i>Désaxé</i> (Lars Kepler) |
| <input type="checkbox"/> <i>La faiseuse d'anges</i> (Camilla Läckberg) | |
| <input type="checkbox"/> <i>La fille de Maggie</i> (Joanna Goodman.) | |

Jeunes lecteurs

Défense d'entrer! V.10
La beauté du mal v.1
Bine v.8
OMG v.6
Victime collatérale Coll. Tabou
Lou ! v.8
Seuls v.3

Enfants

Contes pour enfants sages
Au cœur de la tempête
L'arbre qui avait peur de l'hiver
Incroyable moi maîtrise son anxiété
La fée de la météo
L'école des microbes

DVD : 1981 de Ricardo Trogi - **Une étoile est née** de Bradley Cooper - **Stagiaire** de Nancy Meyers - **Torture** de Jean-Marc Parent - **Drôle d'abeille**



Club FADOQ St-Jude
Richelieu-Yamaska

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE

Club FADOQ de Saint-Jude

REPORTÉE À UNE DATE ULTÉRIEURE

Cet avis est donné par le conseil d'administration club **FADOQ de Saint-Jude!**

DANSE

Bienvenue à tous & toutes!

Au 930 rue du Centre

De 19h30 à 23h00

Danse: *vendredi 3 mai 2019*

Musique: Yvon Daunais

Goûter en fin de soirée



CARTE FADOQ

INSCRIPTION **25\$ pour 1 an ou 45\$ pour 2 ans**

Le temps est venu de renouveler votre carte de membre du club de la FADOQ de Saint-Jude.

Vous recevrez par la poste une lettre dès votre renouvellement de votre carte avec plus d'informations.

Choisissez le mode de paiement qui vous convient le mieux:



- ✓ **Paiement en ligne par l'entremise de votre institution financière:**
Numéro de compte de la FADOQ de Saint-Jude (dans votre lettre)
- ✓ **Paiement par la poste:** argent ou chèque à l'ordre Fadoq Saint-Jude au 930, rue du Centre, Saint Jude, J0H 1P0.
- ✓ **Paiement sur le site internet:** www.fadoqstjude.com (avec 1.25 \$ supplément)
- ✓ **Paiement au téléphone (450-250-2485 poste 2), avec carte de crédit ou débit**
(avec 1.25 \$ supplément)

PRENDRE NOTE : que si le paiement n'a pas été fait après la date mentionnée en haut de votre lettre, nous devons retourner votre carte.

Bienvenue à toutes les personnes de 50 ans et plus.

Nous vous remercions de l'intérêt que vous portez au club FADOQ de Saint-Jude. N'hésitez pas à nous contacter pour toute information. Au plaisir de vous rencontrer.

Jacynthe Potvin

Trésorière, FADOQ Saint-Jude.

930, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 Tél. : 450-250-2485 -télécopieur 450-924-0953
Courriel : info@fadoqstjude.com - www.fadoqstjude.com

JOURNÉE DU BEL ÂGE FADOQ SAINT-JUDE




SAMEDI LE 11 MAI 2019
Ouverture des portes à 13h

14h Danse avec Yvon et Yvonne
17h30 Souper (pâté à la viande, patates, ketchup aux fruits, betteraves, thé, café et dessert)
19h Claudia Asselin
20h Musique de danse avec Yvon et Yvonne
20h30 Jean et Christiane "Spécial Sweet People"

ADMISSION GÉNÉRALE
SOUPER INCLUS! **20\$**

BILLETS DISPONIBLES À LA PORTE
PERMIS DE BOISSON SUR PLACE

CENTRE COMMUNAUTAIRE DE SAINT-JUDE
930, rue du Centre, Saint-Jude, Qué. J0H 1P0
Informations et/ou réservations : 450-250-2485 poste 2

MONTÉE PASCALE 2019



Dimanche, 14 avril à 10h	Rameaux et Passion du Seigneur	Église Saint-Bernard
Mercredi, 17 avril à 19h30	Messe Chrismale	Cathédrale de Saint-Hyacinthe
Jeudi, 18 avril à 19h30 20h - 21h	Dernière Cène du Seigneur Une heure de prière	Église Saint-Bernard
Vendredi, 19 avril 15h 19h	Passion du Seigneur Chemin de croix et Pardon	Église Saint-Barnabé Église Saint-Louis
Samedi, 20 avril 19h	Veillée Pascale	Église Saint-Jude
Dimanche, 21 avril 10h	Pâques	Église Saint-Jude



Conférence
Pour une société sans violence conjugale

*Conférence de sensibilisation
offerte par l'organisme
"La Clé sur la Porte"*

Mercredi
3 avril 2019

19h00

**Au centre communautaire
de Saint-Jude
(930 rue du Centre)**

maisoncle@maskatel.net
450-774-1843



**AU PLAISIR DE
S'ENTRAÎNER AVEC
VOUS!**

**> ENTRAÎNEMENT
DE GROUPE**

PRINTEMPS 2019

COURS	HORAIRE	CLIENTÈLE	MATÉRIEL	DESCRIPTION	COÛT
Tabata & Timertraining	Jeudi 19h30	15 à 60 ans	<ul style="list-style-type: none"> > Souliers > Vêtements de sport > Tapis d'exercice > Élastique d'exercice 	<p>Entraînement par intervalles. Cette activité est basée sur une méthode privilégiant des exercices d'une durée de 20 secondes à intensité maximale entrecoupées de périodes de récupération de 10 secondes. La plupart des exercices proposés ne nécessitent aucun matériel et sont effectués avec le poids du corps.</p> <p>INTENSITÉ MODÉRÉE À ÉLEVÉE</p> <p>L'entraînement Timertraining est un type de conditionnement physique, efficace, exigeant et qui sollicite tous les muscles du corps. Facilement adaptable à tous.</p> <p>INTENSITÉ MODÉRÉE À ÉLEVÉE</p>	80.00 \$

OU: Salle communautaire de St-Jude

DURÉE: 10 semaines (Semaine du 15 avril au 17 juin 2019)

COÛT: 80 \$ / session ou 10\$ / cours

INSCRIPTION: Jusqu'au 5 avril / En personne / COURRIEL melanie.beaugard@hotmail.com / TEL: 450-775-6511

MÉLANIE BEAUREGARD KINÉSIOLOGUE, INTERVENANTE EN PSYCHOMOTRICITÉ



Chasse aux cocos de Pâques 2019

Samedi 20 avril dès 10h00



L'activité s'adresse aux enfants des Quatre-Vents âgés de 9 ans et moins et accompagnés d'un adulte.

Formez vos équipes dès maintenant ! (4 enfants idéalement).

Des frais de 2\$ s'appliquent aux non-résidents de Saint-Jude

Inscriptions obligatoires

Avant le 12 avril 2019

(450) 792-3855 poste 3

sj.loisirs@mrcmaskoutains.qc.ca

Surprises, jeux et cadeaux !!

Avis de convocation

Assemblée Générale Annuelle

Loisirs de Saint-Jude

Mercredi 17 avril 2019

19h00

À la salle du conseil municipal de Saint-Jude
930, rue du Centre, Saint-Jude

Vous désirez vous impliquer dans l'organisation des événements de votre municipalité ou avez de bonnes idées d'activités à ajouter à notre programmation ?

Joignez-vous au comité des Loisirs Saint-Jude !



CAMP DE JOUR AUX QUATRE-VENTS

Inscriptions 2019

La soirée d'inscription pour le camp de jour se déroulera le **mardi 14 mai 2019** au local des patineurs à Saint-Jude.

Horaire :

- 19h00 à 19h30**
- Présentation du comité intermunicipal du camp de jour
 - Présentation de l'équipe d'animation 2019
 - Informations générales et présentation des sorties
- 19h30 à 21h00** - Inscriptions

Le camp de jour s'adresse aux enfants âgés entre 5 et 12 ans !

Le formulaire d'inscription sera disponible sur place, au bureau municipal et sur le Facebook et la page web des municipalités participantes.

Le camp de jour aux Quatre-Vents s'adresse aux résidents de Saint-Jude, Saint-Bernard et Saint-Barnabé.



Dimanche 13h à 17h	Mardi 15h à 19h	Jeudi 15h à 19h 19h à 21h si pédago vendredi	Vendredi 15h à 22h	Samedi 13h à 17h
AVRIL 2019				
24	26 Parascolaire	28 Parascolaire	29 Préparation mai	30 Just Dance
31 Libre	2 Parascolaire	4 Parascolaire Do it yourself	5 Littératie Libre	6 Libre
7 Marche en santé	9 Parascolaire	11 Parascolaire	12 Littératie Jeux de société	13 Libre
14 Libre	16 Parascolaire	18 Parascolaire Cuisine choco	19 Littératie Libre	20 Libre
21 Pâques	23 Parascolaire	25 Parascolaire	26 Préparation juin	27 Libre
Transport disponible gratuit, en tout temps. Appelez-nous: 450 250-2488 #2.				

Aide aux apprentissages scolaires : des animateurs qualifiés sont disponibles pour superviser vos enfants au retour de l'école le mardi, jeudi et vendredi de 15h à 16h30 pour les élèves du primaire et de 16h30 à 19h00 pour les élèves du secondaire. Le transport du retour est assuré par la MDJ. Ceux qui le désire, peuvent rester pour la soirée le vendredi de la Maison des Jeunes, soit jusqu'à 22h. Ils doivent, par contre, avoir un lunch ou de l'argent pour leur repas.

Saviez-vous que nous offrons:



- des ateliers de cuisine aux 2 semaines
- des activités / sorties gratuites
- de l'aide aux devoirs supervisés
- des ateliers peintures / sculpture / dessin
- des soirées jeux de société et cinéma
- des cours de couture

Canettes et bouteilles à donner?

Vous pouvez en tout temps laisser vos sacs de canettes et bouteilles vides dans la boîte sur le côté de la MDJ afin de nous aider à financer nos activités. Vous pouvez aussi nous contacter, nous irons les chercher 450-250-2488#4. Merci de votre contribution.



Pour un projet de zoothérapie, nous recherchons une cage à lapin. Si vous en avez une, appelez-nous! Nous irons la chercher. Merci !

450-250-2488#4



Domaine Coquelicots



Les jeunes commenceront un projet de transformation alimentaire avec le Domaine Coquelicots.

Nous sommes donc à la recherche de pots Masson. Si vous êtes un agriculteur, nous allons récupérer vos invendus sur demande.

Merci d'encourager les jeunes dans ce nouveau projet.

Les Journées blanches 2019

Par Guy Fitzgerald



Chouette à voir! a encore ouvert ses portes au public pendant 6 jours de la semaine de relâche scolaire au début mars. Plus de 1 000 visiteurs (183 de plus qu'en 2018) ont profité des activités pour en apprendre sur les oiseaux de proie. Le vendredi 8 mars fut la journée la plus achalandée avec près de 250 personnes.

Quelles ont été les activités les plus populaires? La tire sur la neige? La glissade en traîneau pour les plus jeunes? Les photos avec un oiseau de proie au poing? Le conte sur les oiseaux de proie ou la marche en forêt lors du safari nocturne? En tout cas, les gens étaient heureux d'assister à la remise en liberté d'une variété d'espèces d'oiseaux de proie réhabilités : harfang des neiges, chouette rayée, faucon émerillon, grand-duc d'Amérique, petite nyctale et petit-duc maculé.

La dernière journée fut mémorable avec la tempête de neige. Trente-quatre personnes ont bravé les conditions hivernales, parce qu'elles tenaient à visiter *Chouette à voir!* en blanc. Et ils venaient d'aussi loin que Joliette et de Châteauguay! Merci à l'équipe de Benoît Lemay qui est venue déneiger le chemin d'accès pour permettre aux gens de quitter le site. Un gros merci aussi à plus de 25 bénévoles qui ont fait des journées blanches un succès.

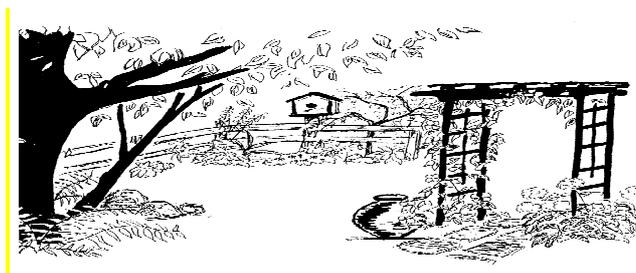
Une image vaut mille mots (Photos : Guy Fitzgerald)...



Les gens étaient très attentifs au conte d'Annie au début du safari nocturne. C'est un enfant de 10 ans qui a eu la chance de remettre en liberté cette petite nyctale.



Pendant que certains se sucrèrent le bec, d'autres en apprenaient sur le bec et les serres des oiseaux de proie. La grande finale s'est fait un dimanche de tempête!



OFFRE DE BONHEUR À PARTAGER DANS MON « COMITÉ FLEURI »

C'est une invitation personnelle, vraiment personnelle, qu'on te lance !

À toi qui aimes quand tout est BEAU ET COLORÉ à Saint-Jude, pendant tout l'été jusqu'à tard l'automne.

À toi qui aimes les plantes, les fleurs, les arbres : qui en sait beaucoup ou peu sur tout cela, mais qui aime apprendre « en continu ».

À toi qui as peut-être un peu de temps ici et là pour participer au bonheur de travailler avec d'autres à faire tout simplement du BEAU autour de toi, en plantant de bien jolies fleurs partout sur notre territoire municipal.

Oui, c'est bien toi qu'on invite. Même si tu crois ne pas avoir de « temps à revendre », tu verras c'est très gratifiant et pas très exigeant de faire partie du COMITÉ Village Fleuri !

Appelle-nous, et viens nous rejoindre : on a besoin de toi et le groupe est toujours de bonne humeur et plein d'entrain.

On t'attend.

Marie-Claude Morin (450) 792-2281

Carmelle Laflamme (450) 792-2337

Pour le Comité Village Fleuri de Saint-Jude.



CANOT SUR LA RIVIÈRE SALVAIL

Les dernières fins de semaine du mois d'avril (tout dépend du niveau d'eau de la rivière), un groupe de canoteurs descendra la rivière Salvail. Nous partirons de La Présentation jusqu'au village de Saint-Jude. La descente sera d'une durée de 3h à 5h30 selon le niveau d'eau, la direction du vent et le nombre d'amas de branches à franchir.

Bienvenue à tous ceux qui veulent se joindre à nous cette année.

Pour information, contactez Albert Laplante au (450) 792-3095.
a.laplante@cablevision.qc.ca



Credit photo : Manon Daunais

Invitation spéciale
Samedi le 25 mai 2019 à 18h00

Au pavillon de l'érable de Saint-Jude

Levée de fonds



Billet à 70 \$ / personne

Places limitées

Organisée par l'association
des pompiers de Saint-Jude



Points de vente :

Boucherie Gaudette

Les entreprises Maurice Brazeau

Pavillon de l'érable

Les pompiers de Saint-Jude

Pour information : Guy Dion (450) 278-5727

Souper : Homard et Bœuf à volonté

Bienvenue aux végétariens !

Animation et rafraîchissements sur place

MERCI DE VOTRE SOUTIEN !

BUREAU MUNICIPAL ET BIBLIOTHÈQUE FERMÉS - CONGÉ DE PÂQUES

En 2019, le dimanche de Pâques sera le 21 avril. Pour cette occasion, le bureau municipal et la bibliothèque seront fermés le vendredi 19 avril et le lundi 22 avril.



ABRIS TEMPORAIRES

Les abris d'hiver temporaires pour véhicules doivent être enlevés au plus tard le **30 avril** de chaque année. Pour toute question, n'hésitez pas à joindre M. Mathieu Senécal, inspecteur en bâtiment, au 450-792-3855, poste 8004!



CUISINES COLLECTIVES DES QUATRE-VENTS



Le mois de mars est le mois de la nutrition. Nos ateliers ont lieu à la cuisine de la sacristie de St-Bernard. Nos prochaines cuisines auront lieu le 17 avril, le 21 mai et le 18 juin et seront animées par une cuisinière de la Moisson Maskoutaine. Pour inscription, veuillez communiquer au moins une semaine à l'avance.
Chantale Vanier au (450) 261-1110.

CINÉ-FAMILLE

Vendredi le 5 avril à 19 h 00, au local de l'église de St-Bernard, vous sera présenté, en Blu-Ray et sur écran géant, **le film «Les Incroyables» de Disney**. En février, nous avons vu le 2, maintenant nous visionnerons le 1.

Coût : étudiants : 1 \$; adultes : 2\$; familles : 5 \$

Un breuvage et sac de grignotines gratuits, à partir des coupons remis à l'entrée.



CINÉ-CLUB



Samedi le 6 avril à 19 h 00, sur écran géant, au local de l'église de St-Bernard. Le titre du film : « **Les 33** ». En 2010, 33 mineurs chiliens se retrouvent enterrés vivants après l'effondrement de leur mine. Pendant 69 jours, une équipe a travaillé jour et nuit pour les sauver. À 700 mètres sous terre, avec une température suffocante, les tensions devenaient de plus en plus vives alors que le temps pressait et que les provisions venaient à manquer. Il s'agit d'un récit édifiant sur la capacité de survie des humains. Café et échange à la fin du film, coût suggéré: 2 \$.

POURQUOI PAS UN CLUB DE MARCHÉ À SAINT-JUDE?



Dans le cadre du défi santé (1er au 30 avril) quelle bonne idée d'être ensemble et bouger! Journée et heure à déterminer. Si ça vous intéresse, communiquez avec Rita Labossière au (450) 792-3427 pour plus d'informations.

Défi Santé

CONSTRUCTION OU RÉNOVATION

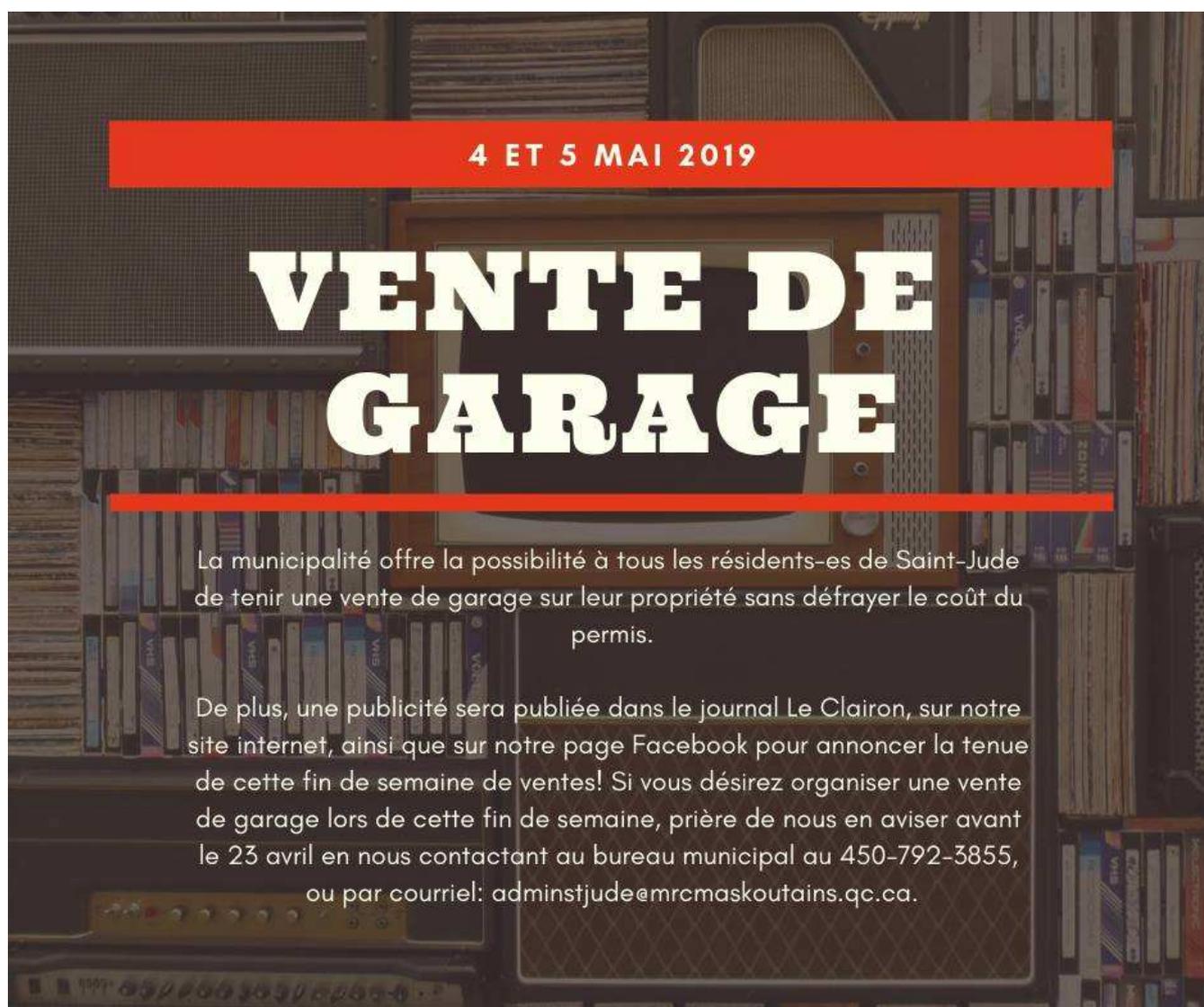
Avant d'entreprendre des travaux de rénovation, de modification ou encore de procéder à l'installation d'un cabanon, d'une piscine ou de toutes autres constructions, vous devez, préalablement, faire une demande de permis auprès de la municipalité.

D'autres interventions nécessitent également l'autorisation de la municipalité. Quel que soit votre projet, renseignez-vous d'abord pour vous assurer qu'il est conforme à la réglementation en vigueur et obtenir votre permis.

Le fait de commencer des travaux sans permis constitue une infraction au règlement et est passible d'une amende.

Si la demande est conforme, l'inspecteur en bâtiment doit l'approuver en apposant sa signature sur le formulaire de demande. Le permis doit être émis dans un délai de 30 jours à compter du moment où le dossier de la demande est complet.

Pour plus d'informations ou pour obtenir des précisions concernant des travaux spécifiques que vous souhaitez réaliser, n'hésitez pas à communiquer avec l'inspecteur en bâtiment présent au bureau de la municipalité les lundis et vendredis, de 9h à 16h, au 450-792-3855 poste 8004.



4 ET 5 MAI 2019

VENTE DE GARAGE

La municipalité offre la possibilité à tous les résidents-es de Saint-Jude de tenir une vente de garage sur leur propriété sans défrayer le coût du permis.

De plus, une publicité sera publiée dans le journal Le Clairon, sur notre site internet, ainsi que sur notre page Facebook pour annoncer la tenue de cette fin de semaine de ventes! Si vous désirez organiser une vente de garage lors de cette fin de semaine, prière de nous en aviser avant le 23 avril en nous contactant au bureau municipal au 450-792-3855, ou par courriel: adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca.



Camp d'équitation *Là où le rêve devient réalité!*

NOUVEAU! ANIMATION LORS DE JOURNÉES PÉDAGOGIQUES.

DATES DISPONIBLES ÉTÉ 2019

- ★ 1 au 5 juillet
- ★ 8 au 12 juillet
- ★ 15 Au 19 juillet
- ★ 5 au 9 août

INSCRIPTION

Tarif : 300\$/semaine (taxes incluses)

Les places sont limitées.
L'inscription se fait par téléphone
au **450 230-1994**.
Un maximum de 6 enfants par animateur.

Documents nécessaires lors de l'inscription:
Carte d'assurance maladie, photo récente de l'enfant
et le paiement.

LUNDI AU VENDREDI DE 8H À 16H*

- Cours pratique à cheval
- Initiation à la voltige équestre
- Apprentissage du maniement au sol
- Montée sans selle
- Connaissance générale du cheval
- Étude de ses comportements
- Soin et sécurité

Inclus chaque jour

- 1 heure d'équitation
- 1 heure d'initiation à la voltige
- 1 heure de théorie
- 30 minutes de jeux avec cheval
- 30 minutes de régie d'écurie

*Possibilité de service de garde.



www.centreequestrelechevignon.com 

LA CAMPAGNE EN BLUES

| SAMEDI, LE 27 AVRIL | 19h30
ÉGLISE DE ST-BERNARD-DE-MICHAUDVILLE

4H30 DE MUSIQUE À NE PAS MANQUER!



TRIO ACOUSTIQUE AVEC ADAM KARCH



ANGEL FORREST



**LES LÉGENDES DU BLUES
CARL TREMBLAY, JIM ZELLER, JIMMY JAMES**

**PRIX : 35 \$ | BAR ET CASSE-CROÛTE SUR PLACE!
Ouverture des portes à 18h30**

PAIEMENT PAR VIREMENT INTERACTIF OU PAYPAL POSSIBLE
AVEC melaniebou33@gmail.com

Billets en vente au :

- Dépanneur des Patriotes de St-Denis-sur-Richelieu
- Salon coiffure Expression Style
- Bureau municipal de St-Bernard-de-Michaudville

Pour info : Mélanie au 450 792-3827, melaniebou33@gmail.com





Service d'accueil, de référence, de conseil et d'accompagnement de la Commission scolaire de Saint-Hyacinthe

- Orientation et information scolaire et professionnelle
- Analyse du dossier scolaire
Relevés de notes
Bulletins
- Exploration et reconnaissance des acquis
- Services gratuits aux citoyens de 16 ans et + directement à votre municipalité

Pour plus d'information ou pour rendez-vous

Audrey Gatineau
Conseillère en information scolaire et professionnelle
450 773-8401, poste 6731
audrey.gatineau@cssh.qc.ca



RETOUR DE LA COLLECTE HEBDOMADAIRE DU BAC BRUN DÈS LE MOIS D'AVRIL



D'AVRIL À NOVEMBRE, LES MATIÈRES ORGANIQUES SONT COLLECTÉES À CHAQUE SEMAINE!

Des questions? www.riam.quebec ou 450-774-2350

RÉOUVERTURE DES ÉCOCENTRES



Où et quand ?

- ✓ À ST-HYACINTHE, AU 1880 RUE BROUILLETTE
Les vendredis, samedis et dimanches
8h30 à 16h30, à compter du 12 avril
- ✓ À ACTON VALE, AU 68 RUE NOËL-LECOMPTÉ
Les samedis et dimanches
8h30 à 16h30, à côté du 13 avril

Matières acceptées ?

- ✓ Peinture, huiles et filtres, débris de construction, appareils informatiques et électroniques, pneus de voiture non découpés et sans jantes, électroménagers, mobiliers et tapis sont acceptés.

Pour qui ?

- ✓ Ce service gratuit est réservé aux résidents des municipalités des MRC d'Acton et des Maskoutains. Les résidus liés à des opérations commerciales ne sont pas acceptés.



Vous pouvez venir porter vos produits

Quand?	Le 1 ^{er} samedi de chaque mois de mai, juin, juillet, août et septembre
À quelle heure?	De 10h00 à 11h00
Où?	Stationnement du centre communautaire

RÉCUPÉRATION DES HUILES USÉES

Produits visés et acceptés sans frais

- **FILTRES À L'HUILE USAGÉS**
- **CONTENANTS D'HUILE**
- **HUILES :**
 - Pour moteur à essence diesel
 - Pour moteur marine domestique
 - Pour engrenage industriel ou pour différentiel de véhicules
 - Pour système de réfrigération
 - Pour compresseur à base d'huile minérale, de polyalfaoléfine (pao) ou de diesel
 - Diélectrique pour transformateur
 - Pour système hydraulique ou trans-hydraulique
 - Pour système de servo-direction
 - Pour transmission manuelle ou automatique de véhicule
 - De coupe non soluble
 - Pour moteur deux-temps
 - De forage
 - De démoulage
 - Pour système pneumatique
 - À chaîne (industrielle ou à scie mécanique)
 - Pour guides de scies
 - Pénétrante
 - Antirouille
- **RÉCUPÉRATION D'HUILE VÉGÉTALE**
 - Huile de friture dans des contenants fermés hermétiquement



RÉCUPÉRATION DE PEINTURE

Produits visés et acceptés sans frais

- **Peintures vendues:**
 - soit dans les commerces de détail (contenants de 100 ml et plus)
 - soit dans les commerces de gros (contenants de moins de 170 litres pour fin architecturale seulement)
- **Liste des catégories de peinture visées :**
 - apprêts et peintures (latex, alkyde, émail ou autre)
 - peintures à métal ou antirouille
 - peinture aluminium
 - teintures
 - vernis
 - laques
 - produits ou préparations pour le traitement du bois (préservatifs) ou de la maçonnerie (dont les scellants acryliques pour entrées d'autos)
 - peintures de signalisation (celles disponibles dans des commerces de détail)

AUTRES PRODUITS

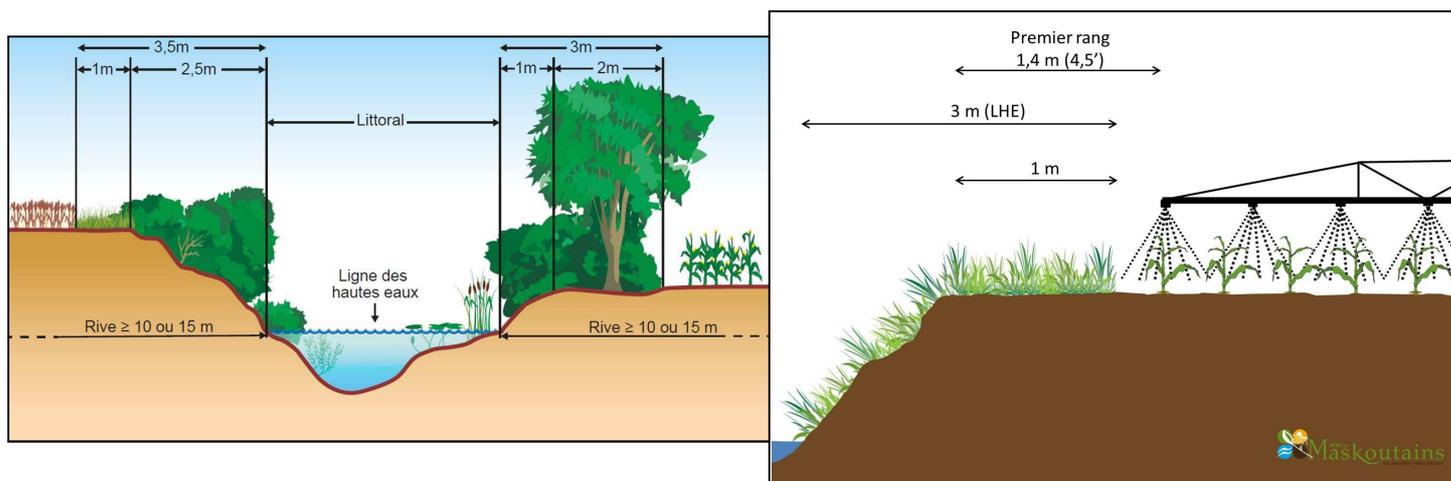
Produits visés et acceptés sans frais

- Contenants d'antigel de 50 litres et moins
- Nettoyeurs à frein et canettes lubrifiantes en aérosol

**4 mai - 1er juin - 6 juillet - 3 août
- 7 septembre**

Au cours des dernières années, la municipalité de Saint-Jude a amorcé un processus visant à sensibiliser les pratiques des citoyens à l'égard de l'environnement. Plusieurs propriétaires riverains étaient présents à la soirée d'information sur les bonnes pratiques d'aménagement des bandes riveraines tenue le 13 mars dernier. La bande riveraine est la ceinture de végétation naturelle qui borde les lacs, les cours d'eau et les milieux humides. Elle est essentielle à la filtration de l'eau de ruissellement, la stabilisation des berges et sert de milieu de vie pour la biodiversité.

La période des semences approche et nous voulons rappeler aux agriculteurs l'obligation de respecter une bande riveraine minimale de 1 mètre sur le replat du talus le long fossés et des cours d'eau situés en bordure des chemins. **Cette bande riveraine doit être végétalisée en tout temps.** C'est pourquoi nous sensibilisons les producteurs à ne pas semer leurs 1^{er} rangs à moins de 1.4 mètre du replat de talus. Comme le démontre le schéma ci-dessous, les arrosages d'herbicides nuisent au maintien d'une bande riveraine végétalisée.



Saviez-vous que la réglementation municipale prévoit une bande de végétation minimale selon la hauteur du talus, et ce, pour les cours d'eau longeant les chemins? Le règlement #496-2013 de la municipalité de Saint-Jude énonce les dispositions applicables à la fermeture et l'entretien des fossés de chemin.

Extrait du règlement numéro 496-2013 concernant la fermeture et l'entretien des fossés de chemins de 496-2013 :

ARTICLE 5 – ENTRETIEN DES INSTALLATIONS

Dans tous les cas, qu'elles aient été construites par le propriétaire riverain ou par la Municipalité, l'entretien de toutes les installations reliées à l'accès à la propriété est l'entière responsabilité du propriétaire riverain. [...] Pour éviter toute détérioration des lieux et pour protéger l'environnement, les propriétaires riverains doivent conserver une bande d'une largeur d'un (1) mètre, calculée à partir du haut du talus du fossé, libre de toute culture, labour, bien meuble ou immeuble. Aucun aménagement paysager tel arbres, arbustes, fleurs, rocaille, etc. ne seront tolérés dans l'emprise du chemin sauf de la pelouse ou de la petite pierre 3/4po et moins.»

Le non-respect de la bande riveraine entraîne plusieurs conséquences au niveau environnemental. L'érosion des terres crée non seulement de la pollution directement au cours d'eau, mais la sédimentation qui s'accumule au fond de celui-ci oblige des frais liés au nettoyage de celui-ci.

Extrait du règlement numéro 496-2013 concernant la fermeture et l'entretien des fossés de chemins de 496-2013 :

ARTICLE 8.1 – INFRACTION

Sans préjudice aux autres recours de la Municipalité, quiconque contrevient à quelqu'une des dispositions du présent règlement commet une infraction et est passible, en plus des frais, d'une amende :

– si le contrevenant est une personne physique, d'au moins 200 \$ pour la première infraction, d'au moins 400 \$ pour la deuxième infraction et de 600 \$ pour toute infraction subséquente qui se produit au cours d'une même année;

– si le contrevenant est une personne morale, d'au moins 400 \$ pour la première infraction, d'au moins 800 \$ pour la deuxième infraction et d'au moins 1 200 \$ pour toute infraction subséquente qui se produit au cours d'une même année.

Le montant maximal d'une amende, pour une première infraction, est de 1 000 \$ si le contrevenant est une personne physique ou 2 000 \$ s'il est une personne morale. Pour une récidive, le montant maximal de l'amende ne peut excéder 2 000 \$ si le contrevenant est une personne physique ou 4 000 \$ s'il est une personne morale.

Le conseil autorise l'inspecteur municipal et l'inspecteur en bâtiment à délivrer des constats d'infraction pour toute infraction aux dispositions du présent règlement.

Nous vous demandons de respecter la réglementation afin de protéger nos cours d'eau et assurer un environnement sain pour tous.

Le conseil municipal a à cœur le respect des bandes riveraines, c'est pourquoi des inspections seront effectuées à nouveau cette année et les contraventions seront émises si les bandes riveraines contreviennent aux dispositions des règlements.

Si vous respectez vos bandes riveraines, n'hésitez pas à demander une pancarte comme celle-ci !

Pour de plus amples informations sur le sujet, vous pouvez consulter le site du Comité du bassin versant de la rivière Salvail (cbvsalvail.ca) ou celui de la MRC des Maskoutains (www.mrcmaskoutains.qc.ca). N'hésitez pas à joindre le comité de bassin versant pour vous aider à délimiter vos bandes riveraines, l'un des nombreux services que le comité peut vous offrir.

Ceux ne respectent pas la réglementation en vigueur s'exposent aux sanctions prévues au règlement.



Qui a dit que le gruau était réservé uniquement au déjeuner. Ce mois-ci, l'équipe de Jeunes en santé vous propose une façon d'utiliser le gruau pour une collation sans cuisson qui ravira vos enfants lorsqu'ils ouvriront leur boîte à lunch!

Gru-Yo-Go!

Rendement : 4 portions de 125 ml

Ingrédients

- 1 tasse (250 ml) de fraises fraîches ou surgelées, coupées en dés
- 1 tasse (250 ml) de yogourt nature
- ½ tasse (125 ml) de flocons d'avoine à cuisson rapide
- 3 c. à table (45 ml) de sirop d'érable
- 2 c. à table (30 ml) de jus d'orange 100% pur
- 12 céréales *Mini-Wheats*, émiettées

Préparation

1. Mélanger tous les ingrédients dans un grand bol, sauf les céréales *Mini-Wheats*.
2. Ajouter les céréales sur le dessus et déguster.

Visiter notre site internet www.jeunesensante.org pour découvrir de nouvelles recettes.



Nettoyage d'autos NICK



Esthétique automobile

Polissage des phares

Polissage d'aluminium & stainless
Traitements pour le cuir
Nettoyage int. / ext.
Shampoing moteur
Décontamination
Scellant à peinture
Cirage
Traitement pour pare-brise
«Aquapel»



Nicolas Courcy

Sur rendez-vous

Nettoyageautonick@hotmail.com

 [Nettoyage D'autos-nick](#)

450. 702. 3821

Automobile • Bateau • Camion • Moto • Remorque

ÉLECTRICITÉ BRYAN JACQUES INC.
 ENTREPRENEUR ÉLECTRICIEN
 RÉSIDENTIEL, COMMERCIAL & AGRICOLE



450 792-2447
 electricite@bryanjacques.com
 www.bryanjacques.com


 RBO: 5686-0406-01



Boucherie Gaudette

ABATTAGE ET DÉBITAGE POUR CONGÉLATEUR • COMPTOIR VIANDE
 EMBALLAGE SOUS VIDE • VIANDES FROIDES

Marie-Claude Grégoire, propriétaire

450 792-3831 • C. 450 888-2457 • mcgregoire2457@gmail.com
 878, Saint-Edouard, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0

PARTY JUMP

STRUCTURES GONFLABLES

Poussière Music - Herbe à papa - Pop Corn - Snow Cone

POUR UN ÉVÈNEMENT RÉUSSI!



www.locationpartyjump.ca
 450-792-2491 ou 450-779-0060

Clinique de Massothérapie
 Véronique Corbeil

Un petit quelque chose pour vous détendre...



Massage suédois, thérapeutique, détente
 femme enceinte et bébé
 Drainage lymphatique
 Exfoliation corporelle et autres soins
 Certificats- cadeaux disponibles

450-792-3090
 cliniquemassov.c@gmail.com



Eric Mongeau
 Philippe St-Sauveur
 Services Informatique

(450) 792-3391
 1310 rue Cécile, St-Jude (Québec) J0H 1P0
 services-emi@live.ca

St-Hyacinthe (450) 278-4636 *Rive-Sud* (514) 444-4636

LogiTech
INFORMATIQUE

Se déplace chez vous!

Marc Beaudry
 technicien réseautique
 logitech.info@mail.com Commercial - Résidentiel




Le Cheignon
 450-230-1994
 - Karolle Naud -

COURS D'ÉQUITATION WESTERN DÉBUTANTS ET AVANCÉS

www.centreequestrelecheignon.com

DISTRIBUTION JACQUES DUBUC INC.
 Plus de 25 ans d'expérience



- Produits écologiques pour contrôle des mouches
- Désinfectants, savon dégraisseur et gants de nitrile
- Tous genres de produits d'éclairage
- Produits d'extermination

Jacques et Maxime Dubuc
 161, rang Ste-Rose, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0
 Sans-frais : 1 800 363-3552 • Tél. : 450 792-3908 • Cell. : 450 278-2669

Nettoyage d'autos NICK 

Esthétique automobile

Polissage des phares

Avant



Après



Polissage d'aluminium & stainless
 Traitements pour le cuir
 Nettoyage int. / ext.
 Shampooing moteur
 Décontamination
 Scellant à peinture
 Girage
 Traitement pour pare-brise
 «Aquapel»

Nicolas Courcy
 Sur rendez-vous
 Nettoyageautonick@hotmail.com
 Nettoyage d'auto-nick

450. 702. 3821

Automobile • Bateau • Camion • Moto • Remorque

SERVICE DE VOYAGEMENT

Pour l'aéroport, à partir de votre résidence.
Service aller-retour

579 489-0102
 Jacques Beaudoin



Me Marie-Hélène Archambault

Notaire et Conseiller juridique

395, route 137
Saint-Denis-sur-Richelieu (Québec)
J0H 1K0

Tél.: (450) 787-3133
Télééc.: (450) 787-2765
marchambault@notarius.net

SALON DE COIFFURE

TÉL.: (450) 792-3987

À la
Fine Pointe enr.

Pour elle & lui

397, rang Saint-Arnable
Saint-Barnabé Sud

Lyne Vincent,
propriétaire



TRANSPORT

EN VRAC | Sable, Pierre ou Terre tamisée | Site de dépôt (béton et asphalte)
ÉPANDAGE DE CHAUX | Calcique-magnésienne-dolomitique | Service de GPS
LIQUIDE | Eau potable : Résidentiel (piscine, réservoir, puits...)

Agricole (bétail, lavage...)



Service professionnel et courtois

1-800-463-0346

www.transportsylvaingirard.com • transport_s.girard@hotmail.ca

Les couvre-planchers ALAIN MORIN inc.



Vente et installation

- Tapis
- Prélart
- Céramique
- Tuile
- Plancher chauffant
- Plancher bois franc

742, rue St-Édouard, St-Jude (Qc) J0H 1P0

Tél.: 450.792.2007

Fax: 450.792.2443

FLEXTHERM.

Systèmes de planchers chauffants

R.B.Q. 8344-5379-01

ROBERT BOUVIER ENTREPRENEUR GÉNÉRAL

R.B.Q.: 80008196-36

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION

450 792-3260

SECTEURS

RÉSIDENTIEL • COMMERCIAL • INDUSTRIEL

Voyage **VASCO**
& l'Univers de la Croisière



Mélanie Girard

Propriétaire et conseillère en voyages
melanie@vascosthyacinthe.com
T. (450) 768-5412 #237
F. (450) 768-5413

Les Galeries St-Hyacinthe
3200, boul. Laframboise,
St-Hyacinthe (Qc)
J2S 4Z5
www.vascosthyacinthe.com

primex hbc

Maçonnerie
MICHAUDVILLE
inc.

Éric Berthiaume
Propriétaire

Cellulaire **450.278.5734**
FAX **450.792.3043**

Maçonnerie générale

- Pose de
- briques
 - pierres
 - blocs
 - cheminée
 - plâtrage
- Réparation de tout genre

ESTIMATION GRATUITE
R.B.Q. : 8319-0843-34

Garderie privée en milieu familial

Les loulous du Boisé

41 rue du Boisé St-Louis J0G1K0

Milissa Beaumier 450-788-3865

milissabeaumier@hotmail.com

GLOBAL peintures
industrielles

Distributeur autorisé **valspar**

Mario Bazin
Représentant

802, Saint-Édouard
Saint-Jude, Québec J0H 1P0

T 450 792.3844
C 450 278.3844

NORTHERN
HEAVEN 

Vanessa Breton
vanessa@northernheaven.com
514 227-8602

northernheaven.com
104 rang Thiersant, Saint-Louis

*Équitation thérapeutique
Cours d'équitation classique
Élevage de Cleveland Bay*

Espace publicitaire disponible
50 \$ pour 11 parutions

Service de garde
Les P'tits Loups


Hélène Lévesque, prop.
 1245 route de Michauville
 St-Jude, Qc.
 J0H 1P0
 Tilou-levesque@hotmail.ca
450-210-3187



Espace publicitaire disponible
50 \$ pour 11 parutions

LES PETROLES O. ARCHAMBAULT
 P.T.L.S Inc.
 

39A, rang Amyot Est
 Saint-Denis-sur-Richelieu, QC J0H 1K0
 www.petrolesarchambault.com

 Téléphone: 450 787-2370
 Saint-Hyacinthe: 450 771-4328
 Sans frais: 1 877 787-2370

Prêt d'équipement disponible • Essence • Diesel • Propane

Le courtier indispensable
 Saint-Hyacinthe | Longueuil | Drummondville

dpaassurances.com

 1 800 361-9866

assurances

 automobile
  habitation
  entreprises
  agricoles
  cautionnement

PME Comptabilité Plus
 Chantal Bolduc

Service de Comptabilité avec États Financiers
 Service des paies et remises
 Rapports Taxes, IFTA, CTQ etc
 Outils de gestion sur mesure
 Déclarations d'impôts

Service courtis, minutieux et personnalisé

57, 6^{ème} rang, St-Jude, Qc. J0H 1P0
 Téléphone et télécopieur 450-792-3922
 Courriel: pme.comptabiliteplus@hotmail.com



LES ENTREPRISES MAURICE BRAZEAU INC.

**QUINQUAILLERIE
ÉPICERIE**


962, RUE SAINT-ÉDOUARD
 SAINT-JUDE (QUÉBEC) J0H 1P0
 TÉLÉPHONE : (450) 792-3891

Le Monde Imaginaire Des Tout Petits
Garderie Privée En Milieu Familial



Éducatrice Privée à la petite enfance
 Mélanie Primeau 1450 rue Cécile RRI
 Saint-Jude, Qc J0H 1P0
 450-792-2180

COIFFURE SYLVIE CÔTÉ ROY


1275,
 St-Édouard,
 St-Jude

Sur rendez-vous.
 mer. 9h À 16h
 jeu. 9h À 18h
 ven. 9h À 19h
 sam. 8h30 À 15h30

792-2398


www.coopauxptitssoins.com
450 771-0605



Services d'aide à domicile
Tarifs réduits grâce au PEFSAD
 Programme d'Exonération Financière pour les Services d'Aide Domestique



Loraine Bousquet
 Salle : (450) 792-3011
 pavillondelerablestjude@hotmail.com
 1281, route Michaudville
 St-Jude, Qc J0H 1P0

AUTOPRO www.autoproservice.com
MÉCANIQUE

Alignement Électronique

Garage Rémy Lapierre Inc.
 1315, rue St-Édouard
 St-Judes (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-2131
 Fax: (450) 792-3024

Rémy Lapierre
Propriétaire

TANIA SLOBODIAN
 DESIGNER DE JARDIN

Plan d'aménagement paysager
 Consultation horticole
 Installation d'éclairage paysager

450 792-2454 info@tsdesignerjardin.com



PLANTS DE FLEURS
 ET DE LÉGUMES
 CORBEILLES DE FLEURS
 TOMATES DE SERRES




837, Ste-Rose, St-Jude, Qc J0H 1P0 Tél.: 792-3224 Fax: 792-2264

Maxime Guerault
 (514)973-8355

Réparateur d'électroménager

maxime_guerault@hotmail.com



T: 450 792-2272
 F: 450 792-3113

RÉSIDENTIEL
 COMMERCIAL

Propriétaire
 Jessy Provencal

plomberieprojess@gmail.com



Au-delà de la souffrance, il y a l'espoir.
Centre de crise et de prévention suicide
Intervention 24h/7

420 de la Concorde Nord 1-844-774-6952
 Saint-Hyacinthe (Québec) 1-450-774-6952
 J2S 4N9

Entreprise
S.Gaudette


 RBQ: 8351-0982-26

Sylvain Gaudette
 Entrepreneur Électricien

450 792-2392
 info@sgaudette.com • sgaudette.com
 401, 4^e rang, Saint-Bernard-de-Michaudville QC J0H 1C0



Daniel Guertin
 Courtier immobilier agréé
www.danielguertin.com



450 792 3555
 Agence immobilière

Mélissa Guertin
 Courtier immobilier
www.melissaguertin.com



1916, rue des Cascades, bureau 203, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 3J5

RESTAURANT

ENTRE AMIES

Déjà 20 ans!

Spécialité: Poulet roti
 Pizza • Sous-Marin • Club Sandwich
 Cuisine rapide et table d'hôte
Déjeuner

Crème glacée molle vanille (cornet, sundae)
 Menu du jour

1384, de Michaudville, St-Jude (Québec) J0H 1P0
Tél.: (450) 792-3736

**Caméra à lentille fixe
 HDCVI 1080P
 149\$**



Surveillance
 pour moins que
50¢ par jour

Systèmes d'alarme
P ▲ R ▲ D O X
 SECURITY SYSTEMS

Caméras
 Intercoms
 Contrôles d'accès
 Alarmes



EAGLE DIGI EYE
 Système de Surveillance Numérique
 Digital Surveillance System

Commercial
 Industriel
 Institutionnel
 Agricole

1141 rue St-Édouard, St-Judes Qc J0H 1P0
450.463.5151 • 1 877.625.5252
www.eagledigieye.com



Massothérapie
 Chantal Desmarteau

Détente

- > Circulation sanguine
- > relaxation

▼ *Certificat cadeau*

Thérapeutique

- > Nerf sciatique
- > Tendinite
- > Torticolis
- > Épicondylite
- > Maux de tête
- > Douleurs : dos, cou,



Reçu pour assurance Membre F.Q.M.
 Cell : 450-779-5702
 645 5E RANG, St-Bernard-de-Michaudville



ROYAL LEPAGE
 Multi-Services
 AGENCE IMMOBILIERE

Jocelyn Bachand
 Courtier immobilier résidentiel
450-501-9589
jbachand@royallepage.ca

1385, avenue Choquette, Saint-Hyacinthe (Québec) J2S 6E9
 Bur. : 450-252-8888 • Fax : 450-774-4274

NETTOYAGE
S. Biails Inc.
 COMMERCIAL - INDUSTRIEL - RÉSIDENTIEL

450-278-1325
 1524, ROUTE DE MICHAUVILLE, ST-JUDE, J0H 1P0

Service de garde en milieu familial
Les petits Bernicheaux

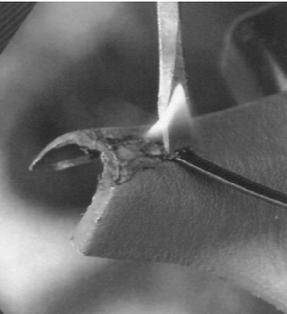


Mélanie Cordeau
 Éducatrice diplômée
 885 4^e rang
 St-Bernard-De-Michaudville
(450) 792-2086

CLAUDE BOURGAULT Enr.
 Soudure plastique
 & fibre de verre

- Automobile
- Équipement lourd
- Agricole
- Industriel

450 792-3378
 422, Salvail Sud, St-Jude



BIENVENUE À NOS NOUVEAUX BÉBÉS !



Le conseil municipal, en adoptant sa politique familiale, voulait souligner d'une façon particulière l'arrivée d'un nouveau petit dans son village. C'est ainsi que Marie-Claude Dulude va rencontrer les parents de chaque nouveau-né afin de leur remettre un panier d'accueil au nom de la municipalité.

Nous demandons votre contribution en appelant au bureau municipal au 450-792-3855 pour nous informer d'un nouveau-né à Saint-Jude, car c'est une information que nous ne possédons pas.

TARIFS POUR LA PUBLICITÉ DANS LE JOURNAL LE ROCHVILLOIS (pour 11 parutions)

Vous êtes en affaires et vous désirez vous faire connaître et cibler la population de Saint-Jude ? Contactez Pascale Brouillard au bureau municipal pour insérer votre carte professionnelle dans *Le Rochvillois* Tél. (450) 792-3855 poste 8001.

Carte professionnelle 50 \$/année pour 11 parutions. Est incluse dans ce coût, un pleine page annuellement. Vous pourrez déterminer la date de parution de la page au moment qui vous convient.

PUBLICITÉ	TARIF
Carte professionnelle standard	50 \$/année
Espace de 2 cartes professionnelles	75 \$/année
1/2 page de publicité + 1 page complète	200 \$/année
1 page complète de publicité	300 \$/année
1 page de publicité pour une parution	40 \$/unité
1/2 page de publicité pour une parution	20 \$/unité
1/4 page de publicité pour une parution	10 \$/unité
1/4 page de publicité annuelle	100 \$/année
Abonnement postal au journal	30 \$/année

UN MARIAGE EN VUE ? UNE FÊTE DE FAMILLE À CÉLÉBRER ? SAVEZ-VOUS QUE VOUS POUVEZ LOUER DES LOCAUX DU CENTRE COMMUNAUTAIRE ?

Un tarif est appliqué pour la location des locaux du centre communautaire. Cependant, les locaux sont **prioritairement** utilisés, et ce, sans frais, par les organismes à but non lucratif de la municipalité de Saint-Jude. Il s'agit de s'adresser au bureau municipal au 450-792-3855 pour réserver et de signer un contrat de location. **À ces montants, il faut ajouter les taxes en vigueur.**

Tarif pour la location des locaux du centre communautaire :

LOCAL	TARIF 1-100 personnes	TARIF 101-300 personnes
Salle Roger-Roy		
- sans musique, sans danse	150.00 \$	150.00 \$
- avec musique, sans danse	170.00 \$	180.00 \$
- avec musique, avec danse	190.00 \$	210.00 \$
Cuisinette seulement	45.00 \$	
Salle des patineurs	85.00 \$	
Non-résidents	+60.00 \$	+60.00 \$

ASSEMBLÉE DU CONSEIL



Les prochaines séances ordinaires du Conseil se tiendra au 930, rue du Centre à 20 h et auront lieu aux dates suivantes :

1er avril - 6 mai - 3 juin

Maire

M. Yves de Bellefeuille (450) 888-0663

Conseillers

M. Sylvain Lafrenaye (450) 792-3864
M. Francis Grégoire (450) 792-2024
Mme Anolise Brault (450) 792-2391

M. Maxim Bousquet (450) 230-1554
M. Marco Beaudry (450) 278-4636
Mme Annick Corbeil (450) 501-9067

Personnel du bureau municipal

Nancy Carvalho, directrice générale
Dominique Plouffe, directrice générale adjointe
Pascale Brouillard, commis de bureau
David Jacob, inspecteur municipal
Mathieu Sénécal, inspecteur en bâtiment (urbanisme et émission des permis)
Disponible les lundis et vendredis de 9 h 00 à 16 h 30.
Maxime Girard, coordonnateur en loisirs



Le maire, monsieur Yves de Bellefeuille, est disponible sur rendez-vous pour rencontrer les citoyens et citoyennes de Saint-Jude au bureau municipal.



AA

Bienvenue les mardis
à Saint-Jude!

Vous avez un problème avec
l'alcool ?

Le désir d'arrêter de boire est la
seule condition pour devenir
membre des Alcooliques
Anonymes.

Réunion type discussion pour
Alcooliques seulement.
Tous les mardis à 19h45 à la
Sacristie de l'église de
Saint-Jude.
Nos membres vous
accueilleront!

BUREAU MUNICIPAL

Adresse : 940, rue du Centre
Téléphone : (450) 792-3855
Télécopieur : (450) 792-3828
Courriel : munstjude@mrcmaskoutains.qc.ca
Site internet : www.saint-jude.ca
lundi au vendredi : 9 h à 12 h et 13 h 30 à 16 h

SERVICE DE SÉCURITÉ INCENDIE 9-1-1

Adresse de la caserne : 1427 rue Ste-Catherine
Directeur : M. Guy Dion

LOCAL DES LOISIRS

Adresse : 922, rue du Centre

CENTRE COMMUNAUTAIRE

Adresse : 930, rue du Centre
Téléphone : (450) 792-3855 poste 8007

BIBLIOTHÈQUE

Adresse : 926, rue du Centre
Téléphone : (450) 792-3855 poste 8005
Courriel : biblio-st-jude@hotmail.com

MAISON DES JEUNES

Adresse : 1426, rue Saint-Pierre
Téléphone : (450) 250-2488
Courriel : mdj4vents@hotmail.com

FABRIQUE OU ÉGLISE SAINT-JUDE

Adresse : 931, rue Saint-Édouard
Téléphone : (450) 792-3943
curé : Gérard Saint-Pierre

FADOQ

Adresse : 930, rue du Centre
Téléphone : (450) 250-2485
Télécopieur : (450) 924-0953
Courriel : info@fadoqstjude.com
Site internet : www.fadoqstjude.com

ÉCOLE AUX QUATRE-VENTS (Pavillon Saint-Jude)

Adresse : 1441, rue Saint-Pierre
Téléphone : (450) 773-0260

BUREAU DE POSTE (Saint-Bernard-de-Michaudville)

Adresse : 405, rue Principale
Téléphone : (450) 792-3266
Heures d'ouverture : Lundi au vendredi 9 h à 11 h 30
lundi, mardi, merc., vend. 16 h à 17 h 30
Jeudi 17 h 30 à 19 h

CLSC SAINT-JUDE

Adresse : 938, rue du Centre, Saint-Jude
Téléphone : (450) 768-1200

Heures d'ouverture : Mercredi 8 h à 12 h

Prélèvements de 8 h 20 à 10 h sur rendez-vous (Infirmier-ère surplace, service de prise de sang et autres)

La clinique de vaccination des bébés est ouverte les 3es mardis du mois en avant-midi au CLSC de Saint-Jude. Pour prendre rendez-vous, il s'agit de contacter le centre de rendez-vous du CLSC au 450-778-2572 poste 6003.

Tous vos articles devront nous parvenir pour le 15 de chaque mois avant 16 h au bureau municipal à l'adresse suivante : 940, rue du Centre, Saint-Jude (Québec) J0H 1P0 ou par courriel : adminstjude@mrcmaskoutains.qc.ca. Consultez notre site web : www.saint-jude.ca.



LIENS D'INTÉRÊT

Centre d'intervention de crise
(450) 774-6952
1-844-774-6952 (sans frais)
www.contactry.qc.ca

Régie Intermunicipale d'Acton et des Maskoutains
(450) 774-2350
www.regiedesdechets.qc.ca

Dépôt des matières recyclables
1880, rue Brouillette, Saint-Hyacinthe

Commission scolaire de Saint-Hyacinthe
(450) 773-8401
www.cssh.qc.ca

MRC Maskoutains
(450) 774-3141
www.mrcmaskoutains.qc.ca

Transport adapté
(450) 774-8810
mmartel@mrcmaskoutains.qc.ca

Transport collectif
(450) 774-3173
tcollectif@mrcmaskoutains.qc.ca

Régie d'aqueduc
(450) 792-2001

Réseau Internet Maskoutain
(450) 250-5050
www.rimaskoutain.com

TAXES MUNICIPALES 2019

1^{er} versement : 1er mars 2019
2^e versement : 1er juin 2019
3^e versement : 1er septembre 2019

